INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 16 septembre 2022**

* Les principales Bourses européennes ont clôturé dans le rouge, couleur qui a dominé cette semaine. Les craintes de récession se font de plus en plus ressentir, notamment après le retrait des objectifs annuels FedEx, une entreprise considérée comme un indicateur avancé de l’évolution de l’économie mondiale. Le CAC 40 a cédé 1,31% à 607,30 points, portant ses pertes sur la semaine à 2% L'Euro Stoxx 50 a abandonné 1,38 % à 3 493,01 points. Même austérité aux Etats-Unis où le Dow Jones perd 0,98% et le Nasdaq 1,61%.
* Symbole de ce repli mondial : l'avertissement lancé par le géant de la logistique et livraison de colis Fedex, qui a renoncé à ses prévisions financières annuelles, évoquant un contexte économique morose.
* Ce profit warning accompagne plusieurs statistiques économiques décevantes.
* Les ventes au détail au Royaume-Uni ont alimenté les craintes de récession dans le pays. Celles-ci ont baissé de 1,6% en août alors que les économistes interrogés par Reuters anticipaient en moyenne un repli limité à 0,5%. Résultat, la devise britannique, celle-ci recule de 0,80% à 1,1377 dollar, soit son niveau le plus faible depuis 1985.
* Le taux d'inflation annuel de la zone euro a, lui, été confirmé à 9,1% en août 2022, contre 8,9% en juillet, a confirmé Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. Un an auparavant, il était de 3,0%. Le taux d'inflation annuel de l'Union européenne ressort à 10,1% en août, contre 9,8% et de 3,2% un an plus tôt.
* Aux Etats-Unis, l'indice de confiance du consommateur mesuré par l'Université du Michigan est ressorti, en première estimation, à 59,5 en septembre, soit son plus haut niveau depuis cinq mois. Les économistes tablaient cependant sur 60 après 58,2 en août.
* Par ailleurs, une nouvelle forte hausse des taux de la Réserve fédérale (Fed) est attendue la semaine prochaine.
* Le cours du riz a gagné cette semaine 5% à 17,8 cents par livre, soit son plus haut niveau depuis quatre mois. L'Inde, premier exportateur de riz dans le monde, a décidé d'interdire ou de taxer les exportations de certaines variétés de cette céréale. Le pays, qui fournit 40% du riz dans le monde, entend ainsi préserver sa population d'une éventuelle pénurie. Face à la flambée du maïs causée par la guerre en Ukraine, de nombreux pays l'ont remplacé par le riz, suscitant une demande record.

En parallèle, la future récolte indienne pourrait s'avérer médiocre en raison d'une météo peu clémente.

* La devise japonaise est tombée à 144,965 yens pour un dollar mercredi un niveau inconnu depuis 1998. L'inflation américaine plus élevée que prévu en août a alimenté les anticipations d’une politique monétaire encore plus agressive de la part de la Fed. L’écart de taux entre la Japon et les Etats-Unis a ainsi encore augmenté au profit de ces derniers, renforçant l’attractivité de leur devise.
* La devise britannique recule de 0,80% à 1,1377 dollar, son niveau le plus faible depuis 1985. La livre sterling est affaiblie par le renforcement des craintes de récession, qui sont alimentées par un recul plus prononcé que prévu des ventes au détail. Ces dernières ont baissé de 1,6% en août alors que les économistes interrogés par Reuters anticipaient en moyenne un repli limité à 0,5%.

" Tous les principaux secteurs (magasins d'alimentation, magasins non alimentaires, commerce de détail hors magasin et carburant) ont baissé au cours du mois ; cela s'est produit pour la dernière fois en juillet 2021, lorsque toutes les restrictions légales sur l'hospitalité ont été levées ", a souligné l'Insee britannique.

Début août, la Banque d'Angleterre avait été la première grande Banque centrale à anticiper une récession. Selon ses prévisions, le PIB britannique devrait ainsi reculer chaque trimestre, du quatrième trimestre 2022 au quatrième trimestre 2023, avant de renouer avec une croissance, qui devrait faible, selon les standards historiques. Le Royaume-Uni devrait connaitre une contraction de 1,5% en 2023 et de 0,25% en 2024.

* Pékin n'a pas apprécié que plusieurs grands groupes du secteur de la défense américain fournissent des équipements militaires à Taïwan. Les dirigeants de Boeing Defence et de Raytheon, respectivement Ted Colbert et Gregory Hayes, se retrouvent ainsi dans le viseur du gouvernement chinois et feront l'objet de sanctions. Au début du mois, le département d'État américain, a approuvé la vente d'équipements militaires à Taïwan pour un montant de 1,1 milliard de dollars.

Ces ventes comprenaient 60 missiles antinavires et 100 missiles air-air, dont les principaux contractants respectifs sont Boeing Defense, une division de Boeing, et Raytheon.

Colbert et Hayes seront sanctionnés "afin de protéger la souveraineté et les intérêts sécuritaires de la Chine", a déclaré Mao Ning, porte-parole du ministère des affaires étrangères, citant "leur implication dans ces ventes d'armes", indique le site asiafinancial.com.

Le porte-parole n'a pas précisé ce que les sanctions impliqueraient ou la manière dont elles seraient mises en œuvre.

Par le passé, la Chine a déjà sanctionné Raytheon, Boeing Defense et des personnes non spécifiées impliquées dans des ventes d'armes à Taïwan. Mais c'est la première fois que Pékin identifie et impose des sanctions contre des individus travaillant pour ces sociétés, précise le média.

**SOCIETES**

* A la Bourse de Paris, Renault (+1,70%) a terminé comme hier à la tête du CAC 40, profitant de l'arbitrage des investisseurs au profit des valeurs " value ", tandis qu'en queue du peloton pointe Bouygues (- 5,30%).
* TotalEnergies et ses partenaires ont signé avec le ministère de l'Énergie et des Minéraux (MEM) du Sultanat d'Oman un contrat d'exploration et de partage de production (Exploration and Production Sharing Agreement, EPSA) portant sur le Bloc 11, situé à terre. Dans le cadre de la première phase de ce contrat, une campagne d'acquisition sismique aura lieu fin 2022, suivie par le forage d'un premier puits d'exploration prévu en 2023.

TotalEnergies détiendra une participation de 22,5 % dans ce bloc, aux côtés d'OQ (10%) et de Shell (67,5%, opérateur). Le Bloc 11 combine des découvertes encore non développées et un potentiel d'exploration.

* En repli de 10,3% à 292 euros, Virbac accuse la plus forte baisse du SBF120. Le laboratoire vétérinaire a publié des résultats semestriels solides et confirmé ses objectifs 2022. En revanche, le groupe familial a prévenu que la réduction de la dette sera moindre que prévu au regard de l’augmentation nécessaire du besoin en fonds de roulement, de l’inflation, de la constitution de stocks de sécurité. Sur les premiers mois de l'exercice, le résultat net a progressé de 7,7% à 77,5 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant avant amortissement des actifs issus d'acquisitions s'élève à 117,4 millions, en hausse de 12,5%, faisant ressortir une marge de 19% contre 19,7% un an plus tôt.

Cette dégradation de la marge s'explique par les impacts de l'inflation sur les coûts des matières premières et sur les dépenses opérationnelles telles que le transport et l'énergie.

Le groupe constate également un rebond des dépenses commerciales (frais de déplacement, séminaires…), post période du Covid-19, ainsi que la hausse des dépenses de R&D.

* GTT a perdu 3,31% à 116,7 euros, pénalisé par "l'afflux de papiers" consecutif à la cession par Engie de 2,2 millions d'actions, soit 6% du capital. Le titre du fabricant de membranes pour le transport du gaz naturel liquéfié finit la séance au-dessus du prix de cession de 115,5 euros par titre, qui a fait ressortir une décote de 4,31% par rapport au cours de clôture de GTT, jeudi 15 septembre.

L'énergéticien a ainsi levé 256,95 millions d'euros. En cas d'échange de l'intégralité des obligations échangeables en actions ordinaires GTT émises par Engie en juin 2021, la participation d'Engie au capital de GTT sera réduite à environ 5%.

Cette cession s'inscrit dans le prolongement de l'annonce par Engie, le 13 novembre 2020, d'un programme ciblé de désengagement, du lancement d'une revue stratégique des options concernant sa participation dans GTT et qui s'est concrétisé par la cession en mai 2021 de 10% du capital de GTT, l'émission des obligations échangeables en juin 2021 et une cession supplémentaire en mars 2022 de 9% du capital de GTT.

Le produit de l'opération sera utilisé pour les besoins généraux de l'activité d'Engie et pour financer la croissance future.

Engie s'est engagé à ce que les actions résiduelles détenues dans GTT fassent l'objet d'un engagement de conservation d'une durée de 1 an qui marque le souhait d'Engie de poursuivre l'accompagnement de GTT dans la transition de sa recomposition actionnariale et de sa conviction dans les performances encore à venir de GTT.

* Trigano a reculé de seulement 0,06% à 85,6 euros après l'annonce de négociations exclusives en vue de mettre la main sur 70% du capital de S.I.F.I., distributeur d'accessoires pour véhicules de loisir en Italie. Le montant de l'opération n'a pas été communiqué. L'opération doit permettre au fabricant français de caravanes et de camping-cars de consolider son leadership dans la distribution d'accessoires pour véhicules de loisirs en Europe.

Active sur le marché italien depuis plus de 45 ans, S.I.F.I. est le leader national de la distribution d'accessoires pour véhicules de loisirs. L'entreprise est profitable, elle emploie environ 20 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires proche de 13 millions d'euros en 2021.

L'opération de croissance externe devrait ainsi contribuer à renforcer la base de revenus du pôle Véhicules de loisirs. En raison des tensions sur les approvisionnements en bases roulantes de camping-cars, celui-ci avait accusé un retrait du chiffre d'affaires à périmètre et change constants (-10,4%) au troisième trimestre 2021/22 par rapport à un troisième trimestre 2020/21 record.

Lors de la publication de ses résultats du troisième trimestre 2021/22 le 29 juin 2022, Trigano avait indiqué que les ventes d'accessoires pour véhicules de loisirs progressaient de 10,9% - à périmètre et change constants -, notamment aux Pays-Bas et en Allemagne, reflétant la bonne dynamique de cette activité où est présente la société S.I.F.I.

* Au sein d’un marché parisien morose, CIS a bondi de 6,35% à 9,04 euros, prenant ainsi la tête du marché SRD. Le groupe français spécialisé dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes, onshore et offshore bénéficie d’une nette amélioration de sa rentabilité au premier semestre et de perspectives favorables.

Le résultat net part du groupe a flambé de 157,8% à 6,3 millions d'euros et le résultat opérationnel courant de 36,5% à 7,1 millions d'euros. CIS extériorise ainsi une marge opérationnelle courante de 4,5% contre 4% au premier semestre 2021.

La société a bénéficié du plein effet des plans de performance mis en place et d'une activité dynamique. " L'activité a bénéficié de la montée en puissance des contrats majeurs signés en 2021 en Eurasie et du démarrage réussi de contrats stratégiques LNG offshore en Afrique subsaharienne ", a expliqué CIS.

A taux de change constant, le chiffre d'affaires a ainsi augmenté de 14,2% à 147,3 millions d'euros.

Ces résultats solides sont complétés par des perspectives favorables. CIS prévoit ainsi de dépasser le seuil des 300 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice en cours. La firme marseillaise avait communiqué début août sur " une poursuite de la croissance".

Plus globalement, le groupe entend accélérer son développement dans les secteurs de l'énergie, des mines, des infrastructures et des armées en mettant à profit les nombreuses opportunités identifiées.

**ANALYSES**

* Après Bercy qui vient de réviser son objectif de croissance pour 2023 et n'attend plus que 1 %, la Banque de France a, à son tour, livré jeudi ses nouvelles projections macroéconomiques. Une fois n'est pas coutume, elle a choisi de retenir une fourchette de prévisions tant le niveau d'incertitudes liées à la guerre en Ukraine et à la crise énergétique qu'elle provoque est élevé.

Ainsi, selon ses dernières estimations, le PIB de la France en 2023 pourrait osciller entre une hausse de 0,8 % et un repli de 0,5 %, après une progression estimée à 2,6 % cette année. L'inflation serait, elle, comprise l'an prochain entre 4,2 % et 6,9 % mesurée par l'indice harmonisé IPCH.

Dans tous les cas, la Banque centrale s'attend donc à un scénario plus pessimiste que celui envisagé par l'exécutif, tout en demeurant résolument positive sur l'avenir : « L'économie française est bien positionnée pour traverser la crise énergétique », assurent ses experts qui voient le retour de l'expansion économique dès 2024 avec une croissance à 1,8 %.

En attendant, 2023 sera une année « difficile à passer ». La Banque de France anticipe un « net ralentissement à partir de l'hiver prochain ». Si l'économie française devait se contracter, la récession serait « limitée et temporaire », souligne-t-elle toutefois. « Ce serait une récession technique limitée à 2 ou 3 trimestres », affirment ses économistes.

A ce stade, le scénario de référence retenu par l'institution prévoit une progression de 0,5 % du PIB l'an prochain (avec une hausse des prix estimée à 4,7 % en moyenne sur l'année), indiquant ainsi pencher pour la fourchette haute de l'estimation.

Le contexte reste néanmoins extrêmement mouvant. A l'inconnue de l'évolution des cours du gaz et du marché de gros de l'électricité s'ajoutent les interrogations sur les quantités livrables, le niveau des substitutions ou la nécessité de procéder à des coupures affectant ménages et entreprises.

La vitesse de repli de l'inflation va, elle aussi, dépendre du marché de l'énergie. Quoi qu'il en soit, un retour vers les 2 % visés par la Banque centrale n'est pas attendu avant la fin 2024. De fait, la hausse des prix de l'alimentation et des produits manufacturés va demeurer « élevée » l'an prochain du fait de la diffusion de la flambée des coûts. L'augmentation des prix des services sera entretenue par la progression des salaires.

Au vu des négociations salariales dans les entreprises, la Banque de France anticipe une hausse du salaire moyen par tête de 5,5 % l'an prochain, après 5,4 % en 2022, « sans voir de signe d'amorce d'une spirale prix-salaire ». Les créations d'emplois marqueraient le pas. Dans le contexte actuel d'inflation élevée, le pouvoir d'achat par habitant se stabiliserait tout de même, soutenu par la revalorisation de certaines prestations sociales, après un recul de 0,5 % cette année.

Ces projections ont été réalisées avant la présentation du nouveau format du bouclier tarifaire qui sera mis en œuvre à partir de janvier prochain mais avec des hypothèses « assez proches ». La consommation des ménages serait ainsi en hausse modeste de 0,6 % l'an prochain. Les ménages puiseraient néanmoins légèrement dans leur bas de laine, le taux d'épargne revenant à 15,8 % du revenu disponible contre 16,2 % cette année.

**L’AGENDA DU 19 septembre 2022**

**16h00 aux Etats-Unis**  
Indice du marché immobilier américain de la NAHB